

Le principe

Écrit par Communication

Dimanche, 29 Juillet 2012 14:47 - Mis à jour Dimanche, 14 Juillet 2019 15:47

Le Groupement d'Achats Solidaires de Chièvres

C'est un collectif citoyen de «consom'acteurs », localisé à Chièvres.

Ce groupe est parti de Ath (la Bande de Gasath) afin d'étendre le mouvement.

Ath et Chièvres se différencient surtout par leur situation ville/campagne, leur proximité des producteurs, l'existence de jardins privés plus nombreux à la campagne.

Ces GAS partagent les mêmes idéaux.

Les principes énoncés ci-dessous sont repris du Gasath

Le gas de Chièvres rassemble des personnes qui :

1. décident d'utiliser leur pouvoir d'achat pour soutenir des modes de production plus équitables ^[1], solidaires ^[2] et respectueux de l'environnement ;
2. s'engagent vis-à-vis de producteurs locaux respectant les principes de l'agriculture paysanne;
3. s'inscrivent dans un circuit court, c-à-d une relation directe (sans intermédiaire) et pérenne (engagement sur le long terme) avec les producteurs, établie par des prix équitables;
4. soutiennent une filière agricole indépendante : de l'autonomie du producteur à la sécurité alimentaire du consommateur, via - notamment – le statut durable d'accès universel à la terre nourricière et l'interdiction de prise de brevets sur les semences;
5. développent un système collectif d'autogestion convivial et non hiérarchisé, favorisant le « maillage social » (impliquant le renforcement du tissu associatif local grâce aux interconnexions avec d'autres projets) ;
6. créent des espaces de réflexion sur les thématiques liées à l'agriculture paysanne.

Le principe

Écrit par Communication

Dimanche, 29 Juillet 2012 14:47 - Mis à jour Dimanche, 14 Juillet 2019 15:47

[1] Dont les revenus sont considérés comme « justes » par toutes les parties

[2] Dont la responsabilité est partagée

Principes

Soutenir l'agriculture paysanne

L'agriculture paysanne permet la production (à l'échelle humaine) de biens alimentaires sains, nutritifs, accessibles à tous, tout en favorisant la biodiversité (utilisation de semences indigènes et non brevetées, cultiver des variétés anciennes de fruits et légumes, éviter la trop forte spécialisation,...), en valorisant la ruralité (intégration paysagère, préservation du patrimoine naturel et bâti) et en développant les liens sociaux (circuits courts et animations).

L'agriculture paysanne doit permettre aux producteurs et futurs producteurs de vivre décemment de leur métier sans épuiser les ressources naturelles de demain.

L'agriculture paysanne doit pouvoir offrir à l'ensemble des citoyens (accès pour tous, aujourd'hui et demain) une alimentation saine, nutritive, de haute qualité gustative, diversifiée et de saison.

Respecter l'environnement

La voie de production agricole doit se conformer aux préceptes de l'agriculture biologique (ou en reconversion), sans que la certification soit un obstacle.

Le mode de production doit veiller à une utilisation rationnelle des ressources naturelles : gestion rationnelle de l'eau (e.a. utilisation de l'eau de pluie), de la terre (e.a. Techniques de Conservation du Sol pour la conservation de l'humus, absence de labour, utilisation de couverts végétaux, rotations performantes), de l'énergie (e.a. production de légumes de saison, serres non chauffées, mécanisation modérée, transports limités).

Le principe

Écrit par Communication

Dimanche, 29 Juillet 2012 14:47 - Mis à jour Dimanche, 14 Juillet 2019 15:47

S'intégrer dans un circuit court et assurer l'indépendance de la filière agricole

Toute la filière agricole tend à se contractualiser : tant en amont qu'en aval, l'agriculteur ne choisit plus ses semences et ses intrants, ne négocie plus son prix d'achat et de vente...

Ce confort a malheureusement un prix. Les conséquences de cette contractualisation sont d'ordre :

- économique : le déséquilibre induit par le rapport de force entre l'industrie et le petit agriculteur implique des délais de paiements, ainsi que des prix d'achats et de ventes imposés ;
- environnemental : la perte de biodiversité (semences souvent brevetées et stériles, monocultures) la forte mécanisation, la destruction de l'humus, les produits non calibrés considérés comme rebuts,... sont autant de défis à relever ;
 - social : certaines populations n'ont déjà plus accès aux semences brevetées ;
 - sociétal : une gamme réduite de produits normalisés choisie par les multinationales semble relever de la fiction...

Le circuit court constitue donc la seule alternative viable à ce système. A ancrage local, il permet de :

- rétribuer justement le producteur (grâce à la diminution du nombre d'intermédiaires),
- réduire le coût environnemental,
- tisser des liens sociaux et retrouver une certaine convivialité (plaisir de bien manger, ensemble,...).

Assurer une terre nourricière pour tous (présents et à venir) et la transmission du savoir-faire

Puisque le droit à une alimentation saine est reconnu comme indispensable par la FAO pour mener une vie digne et une condition préalable à la réalisation des autres droits humains, il est également nécessaire de reconsidérer la terre nourricière en tant que patrimoine de

Le principe

Écrit par Communication

Dimanche, 29 Juillet 2012 14:47 - Mis à jour Dimanche, 14 Juillet 2019 15:47

l'humanité...

Si ce concept est utopique, il est par contre plus réaliste d'imaginer une terre agricole accessible à tout candidat paysan. Un statut administratif de « terre nourricière » devrait permettre à tout exploitant agricole (et même de très petite taille) d'accéder aux terres (terres exemptes de spéculation foncière, de « chapeaux », ...etc.).

L'accès aux terres aisé est indubitablement lié à la transmission du savoir-faire paysan : celui-ci ne doit pas disparaître au moment de la cessation d'activité.

S'impliquer dans un système autogéré

Le GAS s'inscrit dans une dynamique collective, égalitaire, participative...d'autogestion. Ce collectif existe par et pour tous, autogéré par les membres qui participent librement, selon leurs disponibilités. Tour à tour, les membres se partagent les différentes tâches nécessaires au bon fonctionnement.

L'existence du GAS repose sur l'engagement libre et spontané de ses membres. En coopérant avec des producteurs paysans, les membres participent au maintien d'une agriculture à échelle humaine et soutenable.

Le GAS est conçu comme un lieu de rencontre, de convivialité et d'échanges entre ses membres. La gestion collective - chacun en fonction de ses possibilités - amène les membres à développer entre eux des liens de solidarité.

Essaimer ...

Mener une réflexion sur l'agriculture, l'alimentation, les modes de distribution et l'écologie, sensibiliser un plus grand nombre, créer des mouvements similaires, participer à des projets parallèles.

Le principe

Écrit par Communication

Dimanche, 29 Juillet 2012 14:47 - Mis à jour Dimanche, 14 Juillet 2019 15:47

Engagement : Voir Charte d'adhésion que chaque membre est invité à signer

En pratique...

Le pourquoi

Ensemble, nous achetons des produits alimentaires de culture biologique (ou raisonnée) locale. Le but premier n'est pas de manger bio le moins cher possible mais plutôt de favoriser le maintien d'une agriculture paysanne : privilégier les circuits courts, permettre un accès abordable aux terres agricoles, «lobbyer» en faveur du concept de "terre nourricière", se réapproprier les saveurs,... réinstaller davantage de solidarité.

Comme-ça on espère pouvoir pendant longtemps manger du bon pour un prix raisonnable ;-)

Le comment

Nous rencontrons sur le terrain des producteurs et, collégialement, nous décidons auprès de quels producteurs nous nous approvisionnerons.

Le GAS n'est pas un [magasin en ligne](#) .

Les familles qui participent au GAS sont impliquées dans un système alternatif promouvant les circuits courts, elles doivent s'inscrire, payer une cotisation et mettre la main à la pâte. En pratique cela se passe comme suit : tous les 15 jours:

- Le week-end on reçoit la liste des produits des producteurs;
- Le lundi matin au plus tard le site est mis à jour;

Le principe

Écrit par Communication

Dimanche, 29 Juillet 2012 14:47 - Mis à jour Dimanche, 14 Juillet 2019 15:47

- Les familles ont jusqu'au mercredi 18 heures pour passer commande sur le site et versent le montant de leur commande sur le compte en banque du GAS.
 - Le responsable des commandes envoie la commande groupée aux producteurs et le contenu des paniers à préparer aux permanenciers.
 - Le samedi est le jour de la permanence qui est tenue par 2 membres du groupe. L'un d'entre eux fait la "Tournée Maraîcher" et l'autre la "Tournée Chièvres" ainsi que la permanence jusque 12h. Chacun ramène les commandes (+la facture ou liste des produits embarqués) des producteurs à l'école communale Avant de penser à vous inscrire, n'hésitez pas à nous rendre visite à notre permanence du samedi sur le coup de 11h. Nous nous retrouvons toutes les semaines à l'école communale de Chièvres (Grand Place, 2 à 7950 CHIEVRES Après la porte d'entrée, 1er local à droite).. Les permanenciers ont jusqu'à 11h pour préparer ensemble les paniers de chaque famille en fonction de ce qu'elles ont commandé. De 11h à midi les familles viennent à l'école communale pour emporter leur panier (et en déposer un vide) dans la joie, la bonne humeur et la convivialité ! Merci de ne pas arriver à midi pile, c'est plus sympa pour le permanencier.
- Et on est reparti pour un tour...

Qui fait quoi ?

Certains rôles sont attribués pour 3 mois à 1 an :

- trésorier
- responsable des commandes
- responsable communication
- responsable mise en ligne informatique

Quant aux 2 permanenciers, ils changent chaque semaine.

Que faut-il faire comme "formalités" ?

C'est tout sauf une formalité, mais venir nous rendre visite un samedi entre 11h30 et midi dans notre local, à l'école communale de Chièvres (après la porte d'entrée, 1er local à droite) est une heureuse initiative. C'est l'occasion de faire connaissance, de voir concrètement à quoi

Le principe

Écrit par Communication

Dimanche, 29 Juillet 2012 14:47 - Mis à jour Dimanche, 14 Juillet 2019 15:47

ressemble le GAS et de poser des questions.

Si vous êtes définitivement convaincus, vous nous communiquerez vos coordonnées.

Dans les prochains jours, le responsable du site vous communiquera vos informations de connexion. Elles vous donneront accès aux parties du site réservées aux membres, comme la possibilité de commander.

Si vous rencontrez des difficultés quant à l'utilisation du site, pas de problème, nous pouvons vous accompagner dans la procédure.

D'autre part, il est tout à fait envisageable que l'un ou l'autre membre qui aurait des difficultés d'accès à internet utilisent d'autres moyens de communication.

Merci aussi de verser la somme de 15€ sur le compte Triodos du GAS de Chièvres

BE 36 5230 8039 4281, avec la communication : Cotisation d'entrée + Nom de famille

Ensuite, vous y verserez le montant de vos commandes mais libre à vous de verser une provision mensuelle automatique ou non.